

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 09/2022

Date convocation : 06.04.2022
Nombre de conseillers : 11
En exercice : 10

Présents : 8
Votants : 10

L'an deux mille vingt-deux, le onze avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Présents : Mesdames : Anne-Laurence FRULLINI - Marie-France LOISEL - Sylvie THUBIÈRES, conseillères municipales.

Messieurs : Omar AÏT MOUH - Michel COURTESSOLE - Olivier JURADO - Bernard VIÉ, conseillers municipaux.




Procurations : Aude SALVAT-LÔ à Omar AÏT MOUH - Jean-Pierre PLANCADE à Bernard VIÉ.

Secrétaire de séance : Olivier JURADO.

Objet : Attribution et versement des subventions aux associations.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, les différents dossiers de demande de subventions pour l'année 2022 présentés par les associations.

Il propose d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes :

 FJEP LAURABUC	130,00 €
 Le souvenir Français	50,00 €
 Société de chasse Laurabuc	630,00 €

Monsieur Cédric LEMOINE, se retire afin de ne pas prendre part à la décision d'attribution et de versement de la subvention à la société de chasse LAURABUC puisqu'il en est le trésorier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide** à l'unanimité, d'attribuer et de verser une subvention aux associations susdites pour une somme totale de 810,00 €, répartie comme indiqué ci-dessus,
- **Dit** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2022 de la commune de Laurabuc à l'article 65748,
- **Donne** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Cédric LEMOINE.

